

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice



Ministère des Affaires Economiques et du Développement

**ASSISES NATIONALES : JOURNEES DE CONCERTATION SUR LE
TROISIEME PLAN D'ACTION DU CSLP (2011-2015)**

RAPPORT

Nouakchott, les 12 et 13 février 2011

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très Endettés (PPTE) à laquelle la Mauritanie a été déclarée éligible en mars 1999, le Gouvernement a adopté en janvier 2001 le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Celui-ci a défini des objectifs globaux à long terme, visant notamment la réalisation des principales cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015, à savoir: (i) ramener la proportion des mauritaniens vivant en dessous du seuil de pauvreté du niveau de 50,5% (1996) à 27% (2010) et 17% (2015) et diminuer de moitié l'incidence de la pauvreté en milieu rural à l'horizon 2015; (ii) atteindre avant l'horizon 2015, les objectifs de développement social définis par les différents Sommets mondiaux ; et (iii) réduire les disparités sociales et spatiales.

Le CSLP est mis en œuvre à travers des plans d'actions pluri-annuels glissants qui traduisent les politiques sectorielles élaborées pour le rendre opérationnel.

Le premier plan d'action, qui a couvert la période 2001-2004, a permis d'enregistrer des résultats encourageants qui ont permis notamment à la Mauritanie d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en 2002 et de bénéficier d'un allègement conséquent de sa dette extérieure.

Le deuxième plan d'action, pour la période 2006-2010, a été élaboré sur la base des enseignements tirés de la mise en œuvre du précédent. Ce plan d'action a fait l'objet du cinquième Groupe Consultatif pour la Mauritanie en décembre 2007, avec comme support un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2008-2010 d'un coût global de 1 261 milliards UM, dont près de 93% sont prévus sur financement sur ressources propres.

Le processus d'élaboration du plan d'action 2011-2015 du CSLP a été enclenché en janvier 2010 par la tenue du Comité inter Ministériel de lutte contre la pauvreté (CIM/LCP, présidé par le Premier Ministre) et le lancement des travaux des Comités Techniques Sectoriels (CTS) et des Groupes Techniques Thématiques (GTT).

Le premier draft du CSLP 2011-2015 a été partagé en septembre 2010 avec les partenaires techniques et financiers (PTFs) qui ont fait part de leurs observations consolidées au Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED).

Le deuxième draft, produit sur cette base, a fait l'objet d'un examen par le CIM/LCP en janvier 2011.

Il a ensuite été présenté aux assises nationales de concertation et de validation du Plan d'actions 2011-2015 du CSLP, avec pour objectifs :

- D'examiner le document, avec l'ensemble des partenaires et acteurs ;
- De renforcer le consensus et l'engagement au profit de la mise en œuvre et du suivi du CSLP durant les prochaines années ;
- De renforcer la démarche participative d'élaboration et de mise en œuvre du CSLP 2011-2015 ;
- De formuler des propositions pour améliorer et enrichir le CSLP 2011-2015.

II. DEROULEMENT DES ASSISES

II.1. PARTICIPANTS

Les Assises ont regroupé, les 12 et 13 février 2011, près de 350 personnes à Nouakchott, représentant les parlementaires, des partis politiques, les Walis, les services centraux et déconcentrés de l'administration, la Société civile, et les partenaires techniques et financiers de la Mauritanie.

II.2. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre des Affaires Economiques et de Développement en présence de M. le Ministre d'Etat à l'Education Nationale, à l'enseignement supérieur et à la Recherche scientifique, M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, M. le Ministre de la Santé, M. le Commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux relations avec la Société Civile, le Conseiller à la Présidence, le Conseiller Economique du Premier Ministre, M. le Secrétaire Général du MAED, le Wali de Nouakchott, le Coordinateur du Système des Nations Unies par intérim résident à Nouakchott et le Directeur Général de la Politique Economique et des Stratégies de Développement.

II.3. TRAVAUX DE GROUPES

Les participants se sont scindés en cinq groupes de travail selon les axes du CSLP :

- Groupe 1 : Accélération de la croissance économique et stabilisation du cadre macroéconomique ;
- Groupe 2 : Ancrage de la croissance dans la sphère des pauvres ;
- Groupe 3 : Développement des ressources humaines et accès aux services de base ;
- Groupe 4 : Amélioration de la Gouvernance et Renforcement des Capacités
- Groupe 5 : Renforcement du pilotage, du Suivi, de l'Evaluation et de la Coordination

Les travaux des groupes se sont déroulés deux jours durant, pendant les participants ont pu approfondir et enrichir le contenu des différents axes soumis au débat. Ils ont pu ainsi compléter certains volets du document du CSLP et avancer des recommandations permettant d'améliorer sa mise en œuvre et son suivi & évaluation.

Les rapports des travaux des différents groupes ont été restitués au cours d'une séance plénière, tenue le 13 février 2011 sous la présidence du Conseiller du MAED chargé du Suivi Evaluation.

Cette séance plénière a permis de valider les recommandations présentées par les différents groupes. Les recommandations, jugées pertinentes, seront intégrées dans le document du CSLP 2011-2015.

III.OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DES ASSISES

Les participants ont été unanimes à reconnaître la qualité et la richesse des rapports produits. Ils ont fait ressortir la nature et le niveau des progrès enregistrés depuis la mise en œuvre du premier plan d'action pour la période 2001-2004

Ces rapports ont également fait ressortir des faiblesses mais aussi des enseignements et des risques liés à la mise en œuvre.

Les participants se sont félicités de la pérennisation de cette tradition de concertation élargie autour du CSLP, tout en recommandant qu'elle soit à l'avenir mieux préparée et qu'ils bénéficient davantage de temps, pour leur permettre de bien étudier les rapports et mieux préparer leurs contributions.

III.1 OBSERVATIONS GENERALES :

Les principales observations formulées sur le rapport bilan du CSLP 2006-2010 résident dans :

- Le manque de suivi et d'évaluation des plans d'action ;
- La faiblesse dans la mobilisation des ressources financières programmées ;
- La dilution des responsabilités pour l'exécution des projets et programmes ;
- Le manque de coordination entre les services centraux et régionaux de l'Etat ;
- La faible implication des autorités locales dans l'élaboration des stratégies régionales ;
- La faible participation des populations bénéficiaires aux projets qui les concernent ;
- Le manque de main d'œuvre qualifiée au niveau des zones rurales (exode rural des jeunes) ;
- L'absence d'évaluation des stratégies ;
- Le chevauchement des projets dans certaines localités et le manque de recherche de synergies entre les différentes interventions ;
- L'inadaptation de certains projets par rapport au contexte local
- la réduction drastique de la pauvreté ou l'atténuation de ses effets doit nécessairement passer par la mise en œuvre d'actions cohérentes et pérennes ;
- la mise en œuvre efficiente des plans d'action du CSLP doit nécessairement s'accompagner d'un renforcement des processus de décentralisation et de déconcentration ;
- la participation des populations bénéficiaires à la définition des projets est une condition indispensable de succès ;
- La mise en œuvre du CSLP a révélé des dysfonctionnements au niveau central comme un manque de synergie au niveau local ;
- La révision du CSLP devrait intervenir sur la base des PRLP ;
- Pour des raisons de cohérence, le secteur du développement rural doit être intégré à l'axe II en ce qui concerne le plan d'actions ;
- Une évaluation à mi-parcours des actions programmée doit être entreprise dans le but d'apporter à temps, des correctifs nécessaires ;
- Le CSLP doit être vulgarisé et les populations sensibilisées sur son contenu ;
- Mettre, désormais, les documents de référence à la disposition des participants, au moins, quelques jours avant la tenue des assises pour permettre une meilleure contribution aux débats et aboutir à des recommandations plus élaborées.

- Un dysfonctionnement du dispositif de suivi-évaluation du CSLP a été constaté, en particulier la faiblesse des mécanismes déployés par le Secrétariat chargé de la coordination du CSLP.
- Un manque de clarté en termes des responsabilités spécifiques des acteurs dans le cadre de la matrice des indicateurs a été noté.
- Au delà de la faiblesse mentionnée du système d'information administrative, le rapport devait également mentionner la faiblesse générale du Système statistique National dont le rôle est indispensable pour le suivi du CSLP
- Le rapport devait mentionner la faible implication des services déconcentrés dans le dispositif d'évaluation du CSLP.

III-2 OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT BILAN DU CSLP 2006-2010

Plus spécifiquement, les observations suivantes ont été formulées par secteur :

Cadre macroéconomique

Le plan d'actions ne contient qu'un seul scénario

- le taux d'inflation de 5% est-il maîtrisable ? Cet objectif dans un contexte d'augmentation des prix et avec le programme de solidarité qui risque d'avoir des effets pervers.

TIC

Un débat a eu lieu sur le secteur des télécommunications qui est un appoint pour le développement ; dans notre société, les TICs sont utilisés de manière stérile. La croissance est tirée par la consommation des ménages. La consommation doit être productive : un pan important des revenus de cette consommation est détourné du marché.

CLIMAT DES AFFAIRES

- L'épanouissement du secteur privé est entravé par les problèmes que connaît le secteur privé :
 - Coût élevés des facteurs de production et de l'insuffisance de leur disponibilité ;
 - L'informalisation de l'économie qui s'explique par la forte pression fiscale ;
 - Endettement des secteurs productifs (BTP, Pêche, industrie et agriculture...)
- Au niveau institutionnel, d'importants textes importants, comme le nouveau code des marchés publics, ont été adoptés.
- Le problème de la formation technique de qualité adaptée aux besoins du secteur privé et des investisseurs étrangers.
- Non intégration de certains secteurs à l'économie comme la pêche industrielle
- Fiscalité : elle doit permettre de dépendre moins de l'extérieur (85% de l'apport de pêche au budget provient des accords de pêche et non pas de l'activité interne).

TOURISME

- Absence d'investissement dans le secteur du tourisme alors qu'il peut tirer la croissance

ARTISANAT

- Manque d'infrastructures pour abriter les artisans ;
Insuffisance des mesures prises pour la protection du métier de l'artisanat

AGRICULTURE

- Absence d'investissement dans le secteur de l'agriculture alors qu'il peut tirer la croissance

TRANSPORT

Le secteur des transports (en particulier les routes) joue un rôle essentiel pour le développement.

RISQUES

- Problèmes exogènes : a-t-on intégré la crise actuelle dans les pays occidentaux
- Capacité d'absorption : elle peut être réelle, mais elle est souvent provoquée à cause de la longueur des procédures des bailleurs avec souvent des connotations politiques ; Nuancer cette formule de capacité d'absorption.

Environnement (Axe 2)

Supprimer l'estimation chiffrée de la dégradation de l'environnement qui figure dans le document (85 milliards et 17% du PIB) **car elle est à vérifier** ; (après une réunion avec l'UNDAF)

Renforcement des capacités de l'Administration (Axe 3)

- La qualité des ressources humaines est importante pour l'atteinte des objectifs du CSLP. L'accent devra être mis sur le développement de ces ressources.

Capacité de planification et de prévision économique (Axe 4)

- Corrélations entre le CSLP et le programme du président avec aussi les OMD
- Pas de structures chargées du suivi des données macroéconomiques : absence d'un observatoire permettant une navigation basée sur les chiffres.

Dans le domaine du Développement Rural

- Le manque de stratégie claire au niveau du développement rural ;
- L'insuffisance et la mauvaise qualité dans l'exécution des aménagements hydro agricoles ;
- La non utilisation des intrants et matériels fournis dans le cadre des projets exécutés ;
- Impact négatif de l'importation du riz étranger sur la production locale ;
- Faible incidence des efforts importants d'investissements dans le secteur ;
- Le manque d'intrants et de semences de qualité, pour les agriculteurs ;
- Absence de Clarification dans les missions entre les différents intervenants sectoriels ;

Dans le domaine de la sécurité alimentaire :

- Nécessité de disposer d'une stratégie sectorielle ;
- Manque de coordination entre le niveau central et local sur l'évaluation des besoins des populations ;
- Attention particulière à la qualité des projets initiés dans le cadre des opérations « Vivres contre travail » .

Dans le domaine du Développement urbain

- Manque de contrôle et de régulation urbaine ;
- Faiblesse de la gestion et de la maîtrise de la croissance des agglomérations urbaines
- Faiblesse de l'offre en matière de logements pour différents segments d'utilisateurs, notamment pour les populations pauvres ;
- Faible coordination et concertation entre les divers intervenants du secteur urbain en particulier la faible implication de la société civile.

Dans le domaine de la micro finance et de la micro entreprise :

- Nécessité d'actualiser les données relatives aux IMF ;
- faible taux de recouvrement des crédits pour certains IMF (MICO)
- manque d'implantation des IMF sur l'ensemble du territoire
- faible taux d'adhésion des populations aux IMF
- Faible accès des ruraux aux IMF
- Endettement des ruraux par le système des AGRs
- Manque d'articulation entre IMF et MPE
- faiblesse de coordination entre les différents intervenants dans les domaines des IMF et de la MPE.

Education :

- Absence d'objectifs chiffrés et d'activités bien ciblées,
- Affinement de la matrice des actions programmées selon les ordres d'enseignement,
- Absence de la mise en œuvre d'une carte scolaire fixant les besoins réels de création d'écoles : extension anarchique et augmentation du nombre d'écoles incomplètes
- le développement de l'enseignement privé a affecté le rendement des enseignants dans l'enseignement public,
- le déficit en professeurs de disciplines scientifiques en français,
- La vétusté des infrastructures scolaires
- le manque d'implication des parents d'élèves
- Effectifs pléthoriques dans les classes

Alphabétisation

-Régession des activités d'alphabétisation

Formation technique et professionnelle et emploi

- Absence d'indicateurs exhaustifs sur le chômage

Santé

- Forfait obstétrical non généralisée dans le H Gharbi
- Campagnes de vaccination très limitées faute de moyens
- Centres de nutrition non fonctionnels au H Gharbi
- Structures de santé déficitaires dans certaines wilayas (Guidimakha)
- Faible couverture d'enfants vaccinés (10%)

Hydraulique et assainissement

- Multitude d'intervenants et absence de coordination entre eux.
- Absence d'inventaire des besoins en eau potable,
- Faible exploitation des eaux de surface

III - OBSERVATIONS SUR LE PLAN D'ACTION DU CSLP 2011-2015

- La décentralisation doit être poussée et renforcée pour accompagner le processus de régionalisation du CSLP
- Il doit être recherché une mise en cohérence de l'ensemble des actions programmées, notamment en perspective de l'élaboration ou de la révision des stratégies sectorielles ;
- Dans le but d'éviter une duplication des activités à programmer, une distinction doit constamment être observée entre programmes, projets et activités ;
- les montants indiqués pour les projets doivent être revus à la lumière du PIP actualisé par le MAED ;
- Renforcer les mécanismes de mobilisation des financements ;
- Mettre en place et systématiser les systèmes d'informations
- Envisager la révision du CSLP sur la base des programmes régionaux qui doivent être élaborés ;
- Systématiser les mécanismes de suivi-évaluation des projets
- les financements requis pour les différents projets doivent être mobilisés à temps pour ne pas handicaper la mise en œuvre des activités ;
- Renforcer les études pour assurer une meilleure exécution des projets
- la dimension sécuritaire doit être prise en compte pour la bonne exécution et les retombées des projets
- les projets à retenir doivent être consensuels et profiter au plus grand nombre de citoyens
- l'absence des indicateurs permettant de suivre l'évolution de certains secteurs clés de l'économie, comme la pêche, les mines, etc.
- Un déséquilibre du point de vue du nombre indicateurs entre les secteurs a été constaté,
- Manque de prise en compte des statistiques issues des sources administratives pour alimenter le suivi du CSLP, en particulier pour le secteur de la justice, le MASEF, etc.
- Absence de références pour les aspects liés à l'opérationnalisation et à la coordination dans le CSLP III;
- Le rapport ne met pas l'accent sur les mécanismes et modalités du renforcement du système statistique national ;
- En dépit de l'importance accordée à certains secteurs de développement, comme la protection sociale, on note l'absence des indicateurs permettant de suivre et d'évaluer leur impact dans la matrice des indicateurs ;

- Pour la matrice des indicateurs, on constate l'absence d'une certaine harmonisation notamment pour les valeurs référentielles ;
- Pour les tableaux de suivi des ressources, il est à noter l'absence d'un volet suivi des ressources de financements extérieurs ;
- Manque de clarté sur les responsabilités et rôles des directions en charge de la programmation et suivi-évaluation dans le cadre des travaux du CTS.

IV. RECOMMANDATIONS

AXE I

Cadre macroéconomique

- Le plan d'actions devra contenir deux scénarii : un optimiste et un pessimiste
- Favoriser et relancer la consommation des ménages (sphère réelle de l'économie).
- Prévoir des mesures pour suivre l'évolution du phénomène inflationniste

TIC

- Meilleure orientation de réinvestissement des revenus des Tics pour mieux contribuer à la croissance

Contribution de l'agriculture au PIB

- Ajouter ce paragraphe à celui qui parle de l'agriculture (page 18) : « La faible contribution du secteur rural à la croissance globale (0,6 points) n'est pas uniquement imputable aux difficultés de l'agriculture mais aussi de la faible intégration des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche à l'économie »

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

- Nécessité d'adopter les textes d'application du code des marchés publics ;
- activer la cellule, créée au sein de la BCM, chargée du règlement de l'endettement des secteurs productifs;
- Nécessité d'organiser et de réglementer les activités économiques dans le secteur.
- Nécessité de protéger les industries naissantes et de favoriser une concurrence saine dans ce domaine.
- La FTP, de qualité et diversifiée, doit répondre aussi aux besoins du marché en général et des investisseurs extérieurs (importance des langues) ;
- Favoriser l'épargne nationale pour le un meilleur financement de l'économie

PECHE

- Renforcement des investissements dans le secteur des pêches
- Meilleure intégration de la pêche industrielle dans l'économie

TOURISME

- Augmenter le volume d'investissement dans le secteur (infrastructures hôtelières)

ARTISANAT

- Construction d'un village pour l'Artisanat à Nouakchott qui prend en considération les spécificités du pays et contenant des locaux pour la chambre nationale de l'industrie artisanale et des métiers ;
- Financement du projet de la carte professionnelle (ou d'identification) des artisans
- Création d'une caisse de financement de l'activité.

AGRICULTURE

- Augmenter le volume d'investissement dans le secteur

TRANSPORT

- Ressortir un indicateur de son évolution durant la période considérée

ANALYSE DES RISQUES

- Développer les relations avec les nouveaux partenaires comme la chine, l'inde, le Brésil avec lesquels il y'a moins de procédures ;
- Plus de célérité dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- Intégrer les crises alimentaires qui s'aggravent année après année comme un risque majeur.

AXE II

Dans le domaine du développement rural

- Privilégier les interventions dans le cadre d'une vision globale notamment en matière d'aménagement rural ;
- Rechercher une intégration entre élevage et agriculture ;
- Déconcentrer et Renforcer la SNAAT pour une meilleure exécution et suivi des travaux d'aménagements ruraux ;
- Rechercher une diversification de la production agricole pour favoriser les cultures du blé et des légumes
- Renforcer le conseil rural ;
- Promouvoir des programmes de formation et de recherche pour optimiser les rendements du secteur de l'agriculture ;
- Promouvoir des techniques de fertilisation des sols ;
- Préparer un plan foncier pour la moyenne et haute vallée
- Renforcer les mécanismes de coordination entre les différents intervenants ;
- Mettre l'accent sur le désenclavement des zones de production agricole ;
- Prévoir des actions concrètes relatives à la conservation des eaux et des sols ;
- Lutter contre la prolifération des mauvaises herbes ;
- Respecter les délais d'exécution des projets agricoles ;
- Généraliser le suivi-évaluation à l'ensemble des filières agricoles (irrigué et pluvial) ;
- Création et entretien d'un marché des semences de hautes qualités ;
- Renforcer l'irrigation collective à travers la réalisation d'ouvrages structurants dans les milieux pauvres ;
- Renforcer les capacités des organisations paysannes ;
- Favoriser et appuyer l'élevage extensif qui est adapté au climat de notre pays ;
- Renforcer les capacités des éleveurs et des organisations pastorales ;
- Renforcer le financement du secteur de l'élevage à travers le CECEL ;
- Encourager les politiques visant la cohabitation agriculteurs et éleveurs.

Dans le domaine du développement urbain :

- Mieux apprécier la pauvreté et la précarité en milieu urbain
- Intensifier les programmes de réalisations des infrastructures socio-économiques dans les centres urbains ;
- Accélérer l'équipement des villes pour une meilleure intégration économique des populations ;
- Accélérer la viabilisation des quartiers précaires et rechercher meilleure synergie des intervenants ;
- Prendre en considération les attentes des populations et les associer pleinement aux interventions envisagées ;
- Accélérer les actions de promotion immobilières et la production de logements ;
- Mettre en place un mécanisme pérenne de financement de l'habitat ;
- Elaborer, systématiser et opérationnaliser des outils de gestion et de régulation urbaine ;
- Clarifier les missions et les compétences des différents intervenants en milieu urbain ;

Dans le domaine de la sécurité alimentaire

- Définir une politique qui doit aborder globalement la problématique alimentaire sur le long terme ;
- Elaborer une stratégie nationale de sécurité alimentaire ;
- Mettre en place un système d'informations
- Diversifier les sources de revenus en milieu rural pour contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires ;
- Mettre en œuvre une stratégie de prévention des calamités et d'adaptation aux crises.

Dans le domaine de la Micro finance et Micro entreprise

- Promouvoir la pénétration de la micro finance au niveau national ;
- Encourager l'installation des IMFs et le transfert des capitaux en milieu rural ;
- Accélérer et accompagner la mise en œuvre de la stratégie de la micro finance et adapter le cadre légal et réglementaire au contexte national ;
- Actualisation de la stratégie nationale de Micro finance et de Micro entreprise
- Création d'une nouvelle institution de financement des IMFs
- Encourager l'accès des personnes vulnérables aux IMF et à la MPE ;
- Favoriser l'obtention par les institutions IMF de lignes crédits adaptées.

AXE 3

- Accélérer le processus de régionalisation et de décentralisation des programmes et projets de développement,
- -Accorder un intérêt particulier au développement des ressources humaines,
- faire apparaître les coûts des actions par secteur (matrices)
- Mettre en place une stratégie de mise en œuvre du CSLP axée sur la régionalisation des actions et des prises de décision pourrait faire le succès du CSLP III,
- Mettre en place des commissions régionales pour accompagner la mise en œuvre du CSLP III,
- Revoir la clé de répartition du Fonds régional en privilégiant les moughatas qui ne bénéficient pas de l'appui du Programme de Développement Urbain (PDU)
- -Créer d'un institut chargé de la Zakat pour accompagner l'action sociale

Education

- Procéder à la délocalisation des établissements de l'enseignement supérieurs
- Faire appel aux enseignants retraités,
- Tenir compte de la carte scolaire dans l'implantation des nouvelles écoles,
- Prévoir des actions favorisant les conditions d'enseignement dans les zones enclavées notamment le transport des élèves,
- Renforcer par des actions concrètes les infrastructures scolaires,
- Encourager les regroupes des écoles pour une meilleure rationalisation des ressources,
- Généraliser les cantines scolaires à toutes les wilayas,
- Mettre en place des actions en faveur des enfants aux besoins spécifiques

Santé

- Tenir compte des résolutions internationales adoptées par la Mauritanie en matière de stratégie de santé et de nutrition,
- Introduire les indicateurs liés à la malnutrition aigue, au traitement de la tuberculose et à la contraception dans le suivi de la mise en œuvre du volet santé et nutrition,
- Développer l'utilisation des TIC dans la santé,
- Redéployer les médecins spécialistes à l'intérieur du pays
- Ajouter un document complémentaire relatif à l'accès universel à des prestations santé de qualité transmis par le Département,
- Ajouter à la page 39 un paragraphe relatif au financement alternatif de la santé (mutuelles de santé),
- -Redynamiser le système de soins de santé primaire et la participation communautaire (niveau moughataa)
- Prendre en compte les déterminants sociaux de la santé en vue de promouvoir les comportements favorables à la lutte contre les maladies,
- -Prendre en compte le poids démographique des moughataas dans la répartition des moyens et infrastructures sanitaires
- -Privilégier les stratégies de prévention en matière de santé (maladies virales notamment l'hépatite),
- Doter les centres de santé des moughataas d'ambulances pour réduire les taux de mortalité maternelle et infantile,

- -Doter les hôpitaux de moyens logistiques pour la surveillance épidémiologiques,
- -Renforcer les dotations en moustiquaires imprégnées surtout dans les zones endémiques,

Femme, enfant et famille

- Mettre en relief l'importance accordée au genre par les hautes autorités du pays (inclure un encadré sur le genre),
- Renforcer les actions liées à la stratégie genre pour capitaliser les acquis réalisés dans le CSLP II
- Généralisation du préscolaire dans toutes les moughataas,
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de protection et d'encadrement des enfants en conflit avec la loi,

Hydraulique et Assainissement

- Assurer une meilleure coordination entre les différents intervenants dans le domaine de l'eau,
- Procéder à l'inventaire des besoins en eau potable et mobiliser les ressources nécessaires à leur satisfaction,
- Répartir équitablement les infrastructures hydrauliques entre les différentes régions du pays

Emploi, Formation technique et professionnelle

- Mettre en place un système d'informations pour le secteur de l'emploi,
- Prendre en compte les spécificités locales dans les programmes de formation,
- Veiller à l'adéquation des formations dispensées avec les besoins du marché.

AXE IV GOUVERNANCE

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer autour du CSLP le partenariat entre :

- l'Etat, qui doit se focaliser sur une meilleure régulation de l'activité économique, le pilotage de la conception et de la mise en œuvre des politiques économiques et stratégies de développement, et la mise en place d'un climat favorable au développement des opportunités économiques ;
- la Société civile qui doit jouer un rôle majeur dans le dialogue sur les politiques publiques, la promotion d'une culture de débat démocratique contradictoire et constructif, et le développement à la base et la protection du Consommateur ;
- le Secteur privé qui doit renforcer son rôle de moteur de la croissance, développer des partenariats avec des investisseurs internationaux et jouer pleinement le jeu de la concurrence ;
- les partenaires techniques et financiers qui doivent accompagner le pays dans ses efforts de développement, le soutenir dans ses choix stratégiques et lui offrir leur aide conformément aux priorités nationales.

Gouvernance politique et démocratique :

- Valoriser les langues nationales
- Améliorer l'exercice des libertés publiques et le respect des droits de l'Homme
- Intégrer les conclusions du document « la Mauritanie 50 ans après »
- Créer des filets de sécurité pour les groupes vulnérables en matière d'accès à la justice
- Intégrer la dimension de la prévention des conflits dans les politiques visant la consolidation de l'Unité Nationale
- Encourager le développement des internats
- Encourager les regroupements et les mariages entre les différentes communautés du pays
- Réviser le système électoral dans le sens de l'abandon de la proportionnelle et de la suppression de la liste nationale
- Accélérer la mise en place de la décentralisation pour promouvoir la pratique démocratique

Gouvernance territoriale et locale :

- Assurer une meilleure proximité entre l'administration territoriale et les citoyens
- Garantir une meilleure implication de l'administration territoriale dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement
- Renforcer la planification territoriale
- Mettre en place un fonds de correction des inégalités entre les communes
- Adopter un nouvel organigramme pour la wilaya et moderniser ses moyens d'intervention
- Renforcer la représentation sectorielle au niveau territorial
- Elaborer une politique de la gestion des frontières
- Parachever la décentralisation des moyens et des compétences
- Réviser le découpage administratif du territoire
- Imposer un minimum d'instruction comme critère d'accès aux postes électifs locaux
- Revoir l'organigramme des administrations territoriales
- Communaliser tout le territoire
- Vulgariser la mission de l'administration territoriale et affirmer son rôle de représentant de tous les départements ministériels
- Faire jouer aux représentants de l'administration territoriale leurs rôles d'agents de développement
- Renforcer les moyens humains et financiers des communes
- institutionnaliser les commissions de développement régional et local.
- Accélérer la réglementation de l'espace territorial pour réduire les conflits fonciers
- Prévoir une police municipale pour permettre aux communes d'assurer le respect de la réglementation communale
- Poursuivre la stratégie du regroupement administratif des villages contigus
- Favoriser la mobilité des fonctionnaires pour capitaliser la diversité de leur expérience.

Gouvernance économique :

- Assurer un meilleur impact de l'exploitation des ressources naturelles et une répartition juste des richesses
- Instaurer les critères de compétence et de qualification comme base de l'accès aux postes administratifs
- Appliquer systématiquement le principe de la sanction et de la récompense
- Améliorer les revenus des employés et leur protection sociale (salaires et indemnités et prise en charge sanitaire)
- Concevoir des programmes d'emploi des jeunes efficaces
- Encourager le passage à l'appui budgétaire
- Améliorer la capacité d'absorption des financements
- Accélérer le processus d'assainissement des entreprises publiques
- Tirer profit des recommandations de « Mauritanie vision 2030 »
- Asseoir la Stratégie nationale de lutte contre la corruption sur une loi d'orientation
- Créer un observatoire national d'analyses économiques
- Assurer une meilleure coordination de l'APD sur la base des recommandations de la Déclaration de Paris

Gouvernance environnementale :

- Tenir compte de la récente revue institutionnelle du secteur de l'environnement
- Exploiter le potentiel national dans le domaine des énergies renouvelables
- Mettre en place un fonds spécifique pour l'environnement et explorer tous les mécanismes de financement dans ce domaine
- Assurer une planification décentralisée des actions de préservation de l'environnement
Informer les populations dans les phases de réalisation des études d'impact environnemental
- intégration de la composante environnementale dans tous les projets de développement sectoriels.

Renforcement des capacités :

- Renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des programmes de développement
- Renforcer les moyens financiers et capacités de l'administration territoriale pour correspondre à l'ampleur de sa mission et mettre à sa disposition des outils d'exécution appropriés
- Impliquer davantage les OSC dans la conception, le contrôle et la mise en œuvre des programmes de développement
- Relever le niveau de professionnalisme et de qualification des OSC
- Renforcer les capacités et les moyens des OSC
- Assurer une formation continue des agents de l'administration territoriale

Communication :

- Relever le niveau des ressources financières allouées au secteur de la communication pour correspondre au volume des réformes envisagées
- Elargir le financement aux acteurs non étatiques de la communication
- Généraliser la couverture radiophonique à tout le territoire national
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le développement

Au niveau des annexes, les participants recommandent de compléter l'évaluation en termes de coûts et d'assurer une harmonie des libellés des mesures prioritaires qui apparaissent tantôt comme des actions, tantôt comme des projets.

Il y a lieu de noter que les détails des observations et recommandations des participants qui n'ont pu être intégrés dans le rapport de synthèse seront annexés à ce rapport pour leur prise en compte dans la formulation définitive du document.

Enfin, les participants insistent sur l'intégration de leurs recommandations dans le corps du document final.

AXE 5

- Intégrer les dispositifs chargés de l'opérationnalisation, de la coordination et du pilotage du Système de suivi-évaluation du CSLP III, y compris au niveau régional;
- Renforcer des capacités des acteurs du dispositif du Système de suivi-évaluation du CSLP III notamment le système statistique national pour renseigner tous les indicateurs ;
- Charger les directions de la programmation, du suivi et de l'évaluation au niveau des départements sectoriels de la conduite des travaux des CTS
- Réviser la batterie d'indicateurs notamment ceux des résultats en accordant la priorité aux secteurs moteurs de l'économie, tout en couvrant, autant que possible, l'ensemble des domaines du CSLP III ;
- Recourir davantage aux statistiques issues des sources administratives dans le suivi du CSLP pour palier aux contraintes et difficultés, en particulier pour le secteur de la justice, le MASEF, etc.
- Compléter les outils de reporting, en particulier celui du suivi des ressources par la prise en compte des flux de financement extérieur.

CONCLUSION

Enfin, les participants se félicitent des conditions dans lesquelles se sont déroulés ces travaux et remercient les organisateurs pour la qualité du pilotage des Assises.

FAIT A NOUAKCHOTT LE 13 FEVRIER 2011

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR- FRATERNITE-JUSTICE

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

ASSISES NATIONALES: Journées de Concertation sur le troisième plan d'action du CSLP (2011-2015)

Nouakchott - 12 et 13 février 2011

PROGRAMME DES TRAVAUX

Samedi 12 février	Horaire	Travaux	Durée
	08H 30 - 10H00	Accueil et enregistrement des participants	1H 30 mn
	10H 00 - 10H 15	Présentation des objectifs et du programme	15 mn
	10H 15 - 10H 30	Présentation du draft du rapport du CSLP	15 mn
	10H 30 - 11H 00	Cérémonie d'ouverture: Allocution du Coordonnateur Résident a.i du SNU Discours d'ouverture par le MAED	30 mn
	11H 00 - 11H 15	Pause café	15 mn
	11H15 - 11H 30	Constitution des groupes	15 mn
	11H30 -14H 00	Travaux des groupes	2H30 mn
	14H00 -15H 00	Pause déjeuner	1 H
	15H 00 -17H 00	Travaux des groupes (suite)	2H
Dimanche 13 février			
	09H 00 - 11H30	Suite et fin des travaux des groupes	2H 30 mn
	11H 30 - 12H 00	Pause café	30 mn
	12H00 - 14H 00	Restitution des travaux des groupes et discussions	2H
	14H00 -15H 00	Pause déjeuner	1H
	15H 00 -15H 30	Synthèses et recommandations par les organisateurs et consultants	30 mn
	15H 30 -16H 45	Séance de questions/Réponses du MAED sur le CSLP	1H15
	16H 45-17H 00	Cérémonie de clôture	